NOS CONTES

LA CORBEILLE

Arrivé à proximité de l'immeuble dans lequel ses hommes allaient pénétrer, le commissaire Boureoq les immobilisa :

— C'est là, murmura-t-il. Une fichue corde ! Si les renseignements fournis par notre indicateur sont exacts, nous risquons notre peau. Le gaillard à qui nous allons avoir affaire est décidé à tout pour ne pas se laisser reprendre le document qui fait l'objet de notre perquisition. A tout.. vous comprenez ce que cela veut dire? Je suis averti qu'il fera, au besoin, sauter l'immeuble ! Alors, c'est simple : de la prudence. Pas de violence. Pas un geste de menace qui puisse l'acculer aux résolutions désespérées. Dans la mesure où il nous laissera faire, nous exécuterons le mandat de perquisition. Si nous trouvons, tant mieux !... Si nous ne trouvons pas... tant pis ! Quel soupir de soulagement on poussera en sortant de là !... Vous avez vu la photographie du document ? Vous saurez le reconnaître ?

— Un chœur de voix résigné :

— Oui, chef.

— Et sur un signe du commissaire, le groupe s'engouffra dans l'immeuble. L'inspecteur Chepoix fermait la marche. Il était une recrue nouvelle qu'on mettait pour la première fois à l'épreuve. Il faisait bonne contenance, mais il était tout de même un peu pâle.

— Police ! jeta le commissaire en ouvrant la porte de la loge. Nous montons chez M. Gannes. Quel étage ?

— Cinquième à droite, bredouilla le concierge, impressionné.

— Allons-y !

Le commissaire et un des inspecteurs prirent l'ascenseur. Le reste de la bande prunta l'escalier. Au cinquième palier, tous se retrouvèrent.

— Nous y sommes ? Allons-y ! répéta le commissaire en appuyant sur le bouton de la sonnette.

∴

Dans un cabinet de travail assez sommairement meublé, où se voyaient très peu de livres et moins encore de dossiers [illegible] Gannes, un grand diable dans la force de l'âge, menton têtu et visage énergique, était assis devant sa table, un récepteur téléphonique à l'oreille.

— Une visite probable ?... D'un instant à l'autre ?... Je m'y attendais... Qu'il est prêt ! prononça-t-il.

Il appuya fortement sur le « tout » et raccrocha. Au même moment, un [illegible] vibra dans le corridor. Il tressaillit à peine et ouvrit rapidement un tiroir duquel il sortit une feuille de papier. Froissant vivement la feuille de papier et la roulant en boule, Gannes la jeta dans une corbeille placée sous la table.

Puis, se levant, il alla ouvrir la porte. A l'extrémité du corridor, le commissaire Boureoq, masquant ses hommes, s'avançait. Sans refermer, Gannes recula jusqu'à la cheminée et s'y adossa... Tenant avec un fil électrique que terminait un bouton de sonnette.

Police, n'est-ce pas ? demanda-t-il tranquillement. Je le pressens à votre façon d'entrer sans vous faire annoncer. Vous êtes quand même les bienvenus. Qu'y a-t-il pour votre service, messieurs ? Le commissaire et les inspecteurs étaient arrêtés au seuil de la pièce. Une main qui tremblait un peu, Bouqueq présenta un papier.

J'ai un mandat de perquisition, prononça-t-il, sans pouvoir détacher son [illegible] de la petite poire d'ivoire que Gannes tenait entre ses doigts.

Exécutez, répondit laconiquement le dernier. Voici mes clés.

Il jeta un trousseau cliquetant qu'un des inspecteurs saisit au vol et la perquisition commença. Evitant de s'approcher de Gannes, les policiers ouvraient les tiroirs, examinaient les livres, feuilletaient les dossiers. Les lèvres plissées d'un rictus bizarre, Gannes suivait des yeux leurs moindres mouvements. Gêné lui-même par le commissaire immobile et visiblement mal à l'aise, les deux hommes, c'était assurément Boureoq qui guettait avec le plus d'anxiété le résultat de la perquisition.

— C'est bien ça, pensait-il, le regard rivé au fil électrique que tenait Gannes. Qu'un de mes hommes découvre le pot aux roses et je verrai son doigt s'appuyer sur la petite rondelle d'ivoire. Tout sautera... Nous aussi... De quoi nous servira d'avoir trouvé ? Il vaudrait mieux mettre la main sur la machine infernale que commande ce fil et qui est cachée le diable sait où ! Quel gaillard, il ne bronche pas.

La perquisition ne semblait donner aucun résultat. Visiblement énervés, moins par la stérilité de leurs recherches que par le danger suspendu sur leurs têtes, les inspecteurs bousculaient les meubles. Chepoix, trébuchant, renversa la corbeille dont les papiers s'éparpillèrent sur le tapis. Prestement, il se mit à quatre pattes et les ramassa en bougonnant, les rejetant à mesure dans la corbeille. Gannes n'avait pas bronché. Seulement ses traits s'étaient durcis davantage. Et jusqu'à ce que Chepoix eût repoussé sous la table la corbeille remplie, sans avoir fait mine d'en examiner le contenu, l'index menaçant de l'agitateur demeura à quelques millimètres de l'extrémité de la poire tenue entre le pouce et le majeur. Il se garda, d'ailleurs, de changer d'attitude, quand Chepoix se fut éloigné de la corbeille et que les inspecteurs groupés autour de leur chef, firent connaître le résultat négatif de la perquisition.

— Chou blanc ? demanda-t-il avec sa même tranquille ironie. C'est donc qu'il n'y avait rien à dénicher et qu'on vous avait mal renseignés ?

Le commissaire Boureoq prit son courage à deux mains :

— Il reste une petite formalité, prononça-t-il.

— Laquelle ?

— Vous fouiller, dit héroïquement le commissaire. Y consentez-vous ?

— Pourquoi pas ? fit railleusement Gannes en écartant de son corps ses deux bras dont l'une des mains continuait à tenir la poire.

Ce fut le commissaire en personne qui opéra en se gardant naturellement d'effleurer la main qui tenait la poire. Et quand il eut achevé de visiter les poches et de palper le corps du patient, il s'écarta en poussant un soupir de soulagement.

— Rien ! dit-il d'un ton presque joyeux. Nous serions sans excuses de vous importuner plus longtemps, monsieur.

Gannes s'inclina, légèrement moqueur.

— Désolé, monsieur. Vous me permettez de ne pas vous reconduire...

Et tandis que les policiers se retiraient il faisait tournoyer au bout du fil, la poire menaçante qu'il ne lâcha qu'après avoir entendu se refermer la porte de l'appartement.

— Partis ? cria-t-il.

— Partis, répondit une voix de femme venue de la cuisine.

Alors, Gannes se précipita sur la corbeille, y fouilla, cherchant fébrilement la boulette de papier qu'il y avait jetée.

— Nom de D... ! jura-t-il tout à coup, en se redressant tout blême. Ils m'ont eu !...

Les policiers venaient de tourner l'angle de la rue. Leurs mines, à la fois penaudes et soulagées, disaient assez quels sentiments se partageaient leur esprit.

— On en revient, soupira le commissaire, mais on n'en est pas plus fiers pour ça. Bredouilles, quoi ! Pas plus de document que dans mon œil.

— Mais si, chef ! protesta le novice Chepoix qui, sournoisement venait de le rejoindre. Le voici, votre papelard, que j'ai déniché dans la corbeille ! Ah ! dame ! je n'ai pas crié : je brûle ! par peur de provoquer l'explosion... mais je me suis contenté de l'escamoter. Savez-vous, chef ? Avant d'entrer dans la police, j'étais prestidigitateur... Ce n'est pas vous qui me le reprocherez, dites ?

H.-J. MAGOG.

Ce fut le Commissaire en personne qui opéra.

FERMETURE DES PHARMACIES LE DIMANCHE

La modification de l'arrêté préfectoral du 28 septembre 1936 relatif à la fermeture obligatoire des pharmacies le dimanche, un arrêté préfectoral du 24 décembre 1936 a complété ainsi qu'il suit l'article 2 relatif à l'organisation du service de garde :

« Exceptionnellement, et dans la mesure compatible avec les besoins des stations, il pourra être institué, d'accord avec le Syndicat régional des pharmaciens du Nord, un service de garde entre localités comportant plus d'une officines de pharmacie.

« Le service de garde pourra être ouvert à certaines heures de la journée dans les banlieues immédiates ou communes limitrophes des grandes villes.

« Dans ce cas, le tableau apposé à la porte des pharmacies indiquera les heures et adresses des pharmaciens les plus proches assurant une garde commune. »

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE A ROME

Rome, 30. — Les travaux du 6e Congrès international de l'enseignement technique se termineront, ce soir, par une assemblée générale. La journée d'hier a été consacrée aux travaux des diverses commissions.

Hier soir, une grande réception a été offerte au Capitole en l'honneur des congressistes par le prince Piero Colonna, gouverneur de Rome.

M. Bottai, ministre de l'Education nationale, était présent, ainsi que Mme Brunschvigg, sous-secrétaire d'Etat à l'Education nationale, et M. Julien, sous-secrétaire d'Etat à l'enseignement technique qui, peu après, prenaient le train pour Paris.

Un banquet a été offert par la Confédération fasciste de l'industrie.

Ce matin, la délégation française a déposé une gerbe de fleurs sur la tombe du Soldat Inconnu.

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

LES EXPORTATIONS DE FRUITS AMÉRICAINS A DESTINATION DE LA FRANCE

Washington, 30. — Les exportateurs américains de poires et de pommes ont protesté auprès du département d'Etat parce qu'ils ne pouvaient pas vendre à la France les quantités de fruits pour lesquelles ils ont reçu des contingentements aux termes du traité commercial franco-américain.

Le département d'Etat procède à une enquête afin d'établir si la dévaluation du franc est la seule cause de ce fait. Dans les milieux commerciaux, on attribue ce fait à la dévaluation du franc et à la mauvaise récolte américaine qui ont contribué à accroître les prix de vente sur le marché intérieur.

La possibilité de la discussion de certaines modifications de l'accord commercial nécessitées par l'effet de la dévaluation du franc sur la balance commerciale entre les deux pays fait l'objet d'une correspondance entre Paris et Washington.

MARCHÉS DE PARIS

A PARIS, 30. — Viandes. — Bœufs : Quartier derrière. 7,50 ; devant, 3,25 ; Aloyau, 10,25 ; Cuisses, 7,75 ; Train entier, 8,25. — Veaux : 1re qualité, 12,65 ; 2e qualité, 11,25 ; 3e qualité, 10,25 ; Pan cuisseau, 12,50. — Moutons : 1re qualité, 12 fr.; 2e qualité, 10 fr.; 3e qualité, 8 fr.; Gigots, 17 fr.; Carés parés, 16 fr.; Epaule, 8,50. — Porcs (entier ou 1/2) : 1re qualité, 9,50 ; 2e qualité, 8,20 ; Filets, 10 fr.; Jambons, 10,50 ; Lards, 7,40. — Beurres : Kilo de Laiteries Coopératives Industrielles Normandie, 16.75 ; Charente Poitou Touraine, 17,50 ; Malaxés Normandie, 13,75 ; Malaxés Bretagne, 12,75. — Œufs : Picardie et Normandie, 625 ; Bretagne, 570 ; Touraine Centre, 700 ; Conserves, 510 ; Outre-Mer « Maroc », 470. — Fromages : Brie moyen, 165 ; Camembert Normandie, 260 ; Divers, 195 ; Lisieux, 460 ; Vrac, 375 ; Pont l'Evêque, 260 ; Port Salut 1050 ; Gruyère et Comté, 1190. — Volailles : Canards Rouennais et Nantais, 14 fr.; Fermes, 10,50 ; Lapins morts, 9,80 ; Oies en peau, 7,75 ; Poulets morts Nantais, 16 fr.; de Bresse, 20 fr.; Poules de Bretagne, 10,75. — Poissons : Barbues, 12 fr.; Bars, 21 fr.; Harengs français, 1,50; Homards vivants, 21 fr.; Langoustes vivantes, 21,50 ; Maquereaux français, petits, 3,25 ; Merlans brillants, 2,15 ; ordinaires, 0,80 ; Morues salées, 2,75 ; Raies, 1,15 ; Sardines salées Bretagne, 15 fr.; fraîches, 27,50 ; Soles, 16.50 ; Huîtres Marennes, 105 ; Portugaises, 26,50 ; Moules Isigny, 0,94.

A PARIS, 30. — **Clôture.** — Avoines, cour., 123,25/123,50 ; proch., 125,75/126 ; février, 128,50/128,75 ; 3 janvier, 128,50 P; 3 février, 131,25/131,75; 3 mars, 134/134,25; 3 avril, 136 P; 3 mai, 134,75 P; tend. calme cote officielle, 118. — Maïs inc. — Farines tend. sout. cour., 205,50 A; proch., 206 P; février, 208 A; 3 janvier, 207 A; 3 février, 209 A; 3 mars, 212 A; 3 avril, 213 A; 3 mai, 215 A. — Seigles et Orges, inc. — Huiles de lin cour., 273 V; proch., 266 V; janvier, février, 265/268 ; 4 janvier, 269 P; 4 mai, 286 P. — Huile de colza, inc. — Sucres tend. calme cour., 230,50, 231 ; proch., 231 ; 3 janvier, 233 ; 3 février, 234, 234.50 ; 3 mars, 236,50, tous payés cote officielle, 230.50.

A PARIS, 30. — **Marché des Innocents. — Pommes de terre.** — Marché de veille de fête, affaires inactives, cours stationnaires. On cote approximativement aux 100 kilos : Royale d'Oriéans 67-68 ; Parisienne du Loiret, 66-67 ; Hénault Loiret, 72 ; Hollande de Bretagne 43-44 ; saucisses rouges de Bretagne grosses triés, 56-60 ; toutes venantes 45-46 ; Fin de Siècle 50 ; Beauvais de la Sarthe, 49-50 ; Mayenne 48-49 ; Wolthmann Seine-et-Oise, 38 ; Esterling du Nord 47-50 ; Loiret 52-53 ; Early Sart, 60-62 ; Touraine 63-64 ; rondes jaunes de Bretagne 39-40 ; Sarthe, 42 ; Mayenne, 42 ; Loiret 45 ; Rosa Marne, 86-88 ; Ardennes ou Meuse, 85 ; Loir-et-Cher, 82 ; Loiret, 84-85 ; Côtes-du-Nord, 78 ; Marbihan, 75.

MARCHÉ DES CAFÉS

LE HAVRE, 30. — **Clôture.** — Tendance irrégulière. Ventes 10.000 dont 2.750 au call. — Décembre, 215,50 ; janvier, 217,25 ; février, 218,50; mars, 220,50; avril, 221,50; mai, 225,75 ; juin, 228,75 ; juillet, 230,75 ; août, 230,75 ; septembre, 234,25.

MARCHÉS DE LA RÉGION

Au Nouvion-en-Thiérache. — Beurre, la livre 5.75 à 8 fr. ; œufs, le quarteron 0.85 à 0.90 pièce.

A Valenciennes, 30. — Beurre, 17 à 18 fr. le kilo ; œufs, 0.75 à 0.80 p. ; fromage blanc, 2 à 2.50 le k. ; Hollande 8 à 12 fr. le k. ; Maroille 6 à 8 fr. p. ; pommes de terre, 0.60 à 0.75 le k. ; jambons, 28 à 32 fr le k. ; lard, 9 à 17 fr. le k. ; tripes 5 à 5.50 le k. ; pigeons 11 à 14fr.la couple ; poulets vivants 16 à 22 fr. p., morts 13 à 16 fr. le k. ; poules vivantes 15 à 18 fr. p., mortes 12 fr. le k. ; lapins vivants 18 à 20 fr. p., morts 12 à 13 fr. le k. ; canards vivants 14 à 15 fr. p., morts 12 à 13 fr. le k. ; viande chevaline, contrefilet 16 à 17 fr. le k. ; bifteack 15 à 16 fr. le k. ; côte, pot au feu et jarret, 2.50 à 3.50 le k.

A Lumbres, 30. — Porcs amenés, 100 ; tous vendus de 6 à 6,50 le kgr.; Truies amenées, 8 ; toutes vendues de 4,50 à 5 fr. le kgr.; Veaux amenés, 12 ; tous vendus de 5,75 à 6,50 le kgr.

A Audruicq, 30. — Beurre la livre, 8 à 8.50 ; Œufs le quarteron, 18 à 18,50 ; Poules vivantes, par couple, 22 à 28 fr.; Poulets, 28 à 35 fr.; Pigeons, 7 à 9 fr.; Canards vivants, 22 à 25 fr.; Lapins vivants, 5 à 30 pièce ; Oies vivants, couple, 45 à 50 fr.; Dindons, couple, 95 à 100 fr.; Dindes, couple, 75 à 80 fr.

A Douai, 30. — Animaux amenés 214 ; Bœuf de 4.25 à 5.25 ; Vaches de 3.50 à 4.50 ; Taureau de 3.80 à 4.50. — Veaux gras amenés. 63, de 4.50 à 7 fr. Le tout au kilo vivant. Cours en hausse.

A Merville, 30. — 3.000 œufs, de 19 à 20 fr. le quarteron ; 450 kilos beurre, de 8.50 à 9.50 la livre ; 150 couples de poulets de 8 à 9 fr. le kilo ; 25 couples de poules, 7 à 8 fr. le kilo.

A Wormhoudt, 30. — 96 blocs beurre. 1.680 kilos, de 18 à 19 fr.; 150 kilos de beurre en pièces, 17 à 18 fr.; 6.000 œufs, 18 à 19 fr. le quarteron ; 40 poules, 35 à 40 fr. couple ; 60 poulets, 40 à 45 francs.

A Avesnes-le-Comte, 30. — Beurre, de 8 à 9 fr.; œufs, 16 à 18 fr. le quarteron ; pommes de terre, 50 à 60 fr. les 100 kil.; poules vivantes, couple, 24 à 30 fr.; poulets, 15 à 35 fr.; pigeons, 7 fr.; lapins, vivants, 7 à 20 fr.; — Blé, 143 fr.; avoine, 108 fr.; seigle, 110 fr.; escourgeon, 109 fr.; maïs, 120 francs.

A Aire-sur-la-Lys, 30. — 190 veaux gras, 5, 6 et 7,25 ; 42 petits veaux, 40, 60 et 100 fr.; 240 porcs, 5.90 à 6.50 ; 26 moutons vivants, 5 à 6,25 ; 19 coches, 4,50 à 4.60 ; 12 vaches grasses, 1,75, 2,50 et 3,75.

MARCHÉ DES GRAINS

DU MERCREDI 30 DECEMBRE

Température. — Nous avons depuis quelques jours un temps sec et doux, favorable aux travaux agricoles ainsi qu'à la végétation.

Blés. — Marché calme avec affaires limitées aux besoins immédiats qui se ressent de la fin de l'année.

Farines. — Marché soutenu avec bonne demande pour l'époque actuelle, le prix se maintient à 209 fr.

Sons. — Même situation que la semaine dernière, le temps ne permettant pas une demande très active. On cote en disponible 75 fr. en fabrication courante ; 76 fr. en gros sons, livraison janvier 77 fr. et 4 premiers 81 fr.

Remoulages. — Demande meilleure en disponible et plus active en livrable. On cote 98 fr. en remoulages blancs ; 83 fr. en demi-blancs et 80 fr. en bis, livraison 4 de janvier 87 fr. et 4 de mai 96 fr.

Recupupettes. — On cote en disponible 73 fr., le tout les cent kilos bruts nus départ Nord, Pas-de-Calais.

Maïs. — Marché plus calme. La situation demeure inchangée à l'origine, seul le ralentissement des affaires a été la cause de la légère baisse enregistrée depuis huit jours. On cote Indochine disponible 109 fr. ; janvier 110 fr. ; 4 premiers 114 fr. ; Annam disponible 115 fr. ; Cinquantini disponible 130 fr.

Riz. — Calmes. Bien que le rythme des affaires se soit sensiblement ralenti, les cours n'ont guère changé sauf sur le grand livrable où l'on enregistre 2 à 3 francs de baisse. On cote riz Saïgon 1 disponible 103 fr. ; janvier 104 fr. ; 4 premiers 108 fr.; brisures 1 et 2 disponible 93 fr. ; janvier 94 fr. ; quatre premiers 97 fr. le tout les cent kilos bruts logés départ Dunkerque.

Seigles. — Toujours très fermes. La pénurie de marchandise s'accentue de plus en plus alors que la demande se fait plus pressante. On cote seigles de Champagne disponible 119 fr. départ Marne.

Sarrazin. — Situation très tendue, la marchandise étant pratiquement introuvable On cote Sarrazins de Bretagne disponible, 100 fr. départ, janvier 102 fr. départ Bretagne.

Orges et escourgeons. — Marché nul pendant cette période de fêtes. La tendance reste ferme en orges françaises et étrangères et cal en Afrique. Quant aux escourgeons, ils sont si rares qu'on peut considérer le marché de cet article comme momentanément inexistant. On cote : orges Beauce-Gatinais, 120 fr. départ ; orges du Berry, 127 fr. départ ; orges de Champagne, 127 fr. départ ; escourgeons Aisne-Champagne 115-116 fr. départ ; orges Maroc 104-105 fr. wagon Dunkerque.

Malts. — On cote malts Afrique 180 fr. malts escourgeons 200 fr. ; malts orges 225 fr.

Avoines. — Marché ferme, les offres ne sont pas nombreuses et la demande plus active. On cote jaunes-blanches 114 fr. départ Somme ; blanches 115 fr. départ Somme.

Pailles. — Fermes. Pailles de blés en balles pressées 190-185 départ Aisne ; pailles d'avoine en balles pressées 175 fr. départ Aisne.

Fourrages. — Trèfle 2e coupe en bottes 32 fr. rendu ; luzerne 2e coupe en botte, 33 fr. rendu.

Cossettes de chicorée. — Cours du Syndicat des fabricants de Lille, disponible 133 ; récolte 1937, 128 fr.

MARCHÉ LINIER

Lins teillés. — En lins de Russie, on cote nominalement le BEKKO IVe groupe à livrer or 48 pour IVe groupe base 1re sorte. Aucune affaire n'a été traitée sur place, vendeurs et acheteurs semblant demeurer sur leurs positions.

En lins de Belgique, le marché reste ferme. Le teillage ne dispose pour ainsi dire de pas de stocks, et est alimenté par des ordres à livrer, notamment dans des qualités rouis à l'eau supérieurs et moyens. Les lins rouis à terre bonne qualité sont recherchés. Par contre, ceux de qualité courante semblent actuellement un peu moins demandés.

En lins français, peu ou pas d'affaires dans les différentes qualités. Les prix sont légèrement plus faciles en qualité Bretagne nouvelle récolte.

On cote rouis à terre moyens marchandise rendue : Bergues (moulin flamand), 650 à 710 suivant qualités ; Bretagne (côtes du nord), 630 à 700 suivant qualités ; BEKKO IVe groupe base 1re, 865 ; BEKKO IVe groupe base 3e, 760 ; Courtrai (moulin flamand), 675 à 735 suivant qualités.

Etoupes. — Affaires réduites dans tous les genres et qualités, à des cours inchangés.

Filature. — En fils de lin et d'étoupes, la filature ne peut modifier actuellement son attitude réservée. Les prix sont à réviser et doivent comporter des augmentations à la parité des charges nouvelles à supporter par les producteurs. Le tissage presse les livraisons et voudrait être servi avant le 31 décembre. La filature est débordée et sa production est insuffisante pour contenter sa clientèle.

On cote : Chaîne, n. 30, 365; n. 35, 345; n. 40, 325 ; n. 50, 295 ; n. 60, 290 le paquet de 100 écheveaux.

Trame, n. 30, 335 ; n. 35, 315 ; n. 40, 295 ; n. 50, 270 ; n. 60, 260 le paquet de 100 écheveaux.

Toiles. — Quelques affaires ont été traitées au cours de la semaine. Les voyageurs sont rentrés, comme d'usage aux fêtes de fin d'année. Le nouveau tarif subissant une hausse sensible, sera appliqué dès le mois de janvier, et il est probable que les tournées des voyageurs seront retardées, la clientèle ne s'adaptant pas facilement aux différentes cascades de hausse qui viennent de s'ensuivre.

Chanvres. — Petit courant d'affaires en chanvres de Naples. Marché plus terne en qualité Bologne.

Fils de chanvre. — Aucun changement à signaler dans ce compartiment. Les ventes sont rares en raison de la période de fin d'année.

On cote ; Chanvre long brin filé au sec, n. 10, 14.50 à 15 fr.; n. 12, 15 à 15.50 le kilo ; n. 16, 535 à 560 ; n. 20, 475 à 500 le paquet de 100 écheveaux.

Filé au mouillé, n. 10, 14,50 à 15 ; n. 12, 15 à 15,50 le kilo ; n. 16, 535 à 560 ; n. 20, 475 à 500 le paquet de 100 écheveaux.

Jute. — Les cours de la matière première restent très fermes avec une tendance à la hausse et des affaires actives.

Coton. — Le marché est très calme comme toujours en période de fêtes.

Cotons filés. — La demande reste bonne pour le peu de disponible qui reste encore. Les prix sont restés fermes.

On cote : Bobine n. 20, Amérique, 14,25 à 14.50 le kilo ; n. 6, Indes, 10,25 à 10,75 le kilo.

MARCHÉ LIBRE

Cours du disponible constatés par les Courtiers assermentés de la Bourse de Commerce de Lille :

Avoines blanches-jaunes, 119 fr., rendu Lille au parité ; — Maïs : Plata et Maroc, incotés ; Indochine, 109,50 ; Orges : Algérie, Tunisie, Maroc, 102 fr. ; Nitrate de soude, incoté, délivré Dunkerque ; — Huile de lin, 262,50, départ Nord-Pas-de-Calais ; — Tourteaux de lin (grands formats), 104 fr., départ Nord-Normandie ; — Graines de lin indigène, conditions du contrat du Syndicat Général (base 95 % de pureté), incoté.

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

DE LILLE, DU MERCREDI 30 DECEMBRE

Avoine blanche et ou jaune 47 k. poids naturel Lille ou parité. Les 100 k. nets comptant sans escompte.

Première cote. — Janvier, 122 N; février, 123 N; 3 de janvier, 124 N; 3 de février, 126 N.

Dernière cote. — Janvier, 122 N; février, 123 N; 3 de janvier, 124 N; 3 de février, 127 A; 3 de mars, 128 A.

Clôture. — Décembre, 119.50 ; janvier, 122 ; février, 123 ; 3 de janvier, 124 ; 3 de février, 128 ; 3 de mars, 128.

Maïs jaune Plata, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Maïs jaune et ou roux Indochine, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Maïs jaune Maroc, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Orge Algérie-Tunisie, magasin Dunkerque. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Janvier, 103.50 N; janvier-février, 104 N; 4 premiers, 106,25 N; 4 de mars, 107,50 N.

Clôture. — Décembre, 105 ; janvier, 103,50 ; janvier-février, 104 ; 4 premiers, 106,25 ; 4 de mars, 107,50.

Nitrate de soude, 95 %, magasin Dunkerque. Les 100 kilos bruts logés comptant sans escompte.

Première, dernière cotes et clôture. — Incotées.

Huile de lin départ usine ou magasin. Les 100 kilos nets. Fûts prêtés, comptant sans escompte, sans taxe à la production.

Première cote. — Décembre, 255 A; 260 V; janvier, 256,25 A; janvier-février, 256,25 A; 260 V; 4 premiers, 262,50 V; 4 de mai, 267,50 F; 4 derniers, 272,50 A; 277,50 V.

Dernière cote. — Décembre, 253,75 A; 260 V; janvier, 255 A; 258,75 V; janvier-février, 256,25 A; 258,75 V; 4 premiers, 257,50 A; 260 V; 4 de mai, 267,50 F; 4 derniers, 272,50 A; 275 V.

Clôture. — Décembre, 256,25 ; janvier, 256,25; janvier-février, 257,50; 4 premiers, 258,75 ; 4 de mai, 267,50 ; 4 derniers, 273,75.

Tourteaux de lin départ usine ou magasin. En vrac, comptant sans escompte.

Première cote. — Décembre, 104 V; janvier, 104 V; janvier-février, 104,50 V; 4 premiers, 104 V; 4 de mai, 102 F; 4 derniers, 105,50 A; 107,50 V.

Dernière cote. — Décembre, 103 V; janvier, 103 V; janvier-février, 102 A; 103 V; 4 premiers, 102 A; 103 V; 4 de mai, 101,50 A; 102,50 V; 4 derniers, 106,50 V.

Clôture. — Décembre, 102,50 ; janvier, 102,50; janvier-février, 102,50; 4 premiers, 102,50 ; 4 de mai, 102 ; 4 derniers, 106.

MARCHÉ DES COTONS

DU MERCREDI 30 DECEMBRE

LE HAVRE. — Janvier, 385; février, 387,50 ; mars, 392,50 ; avril, 394 ; mai, 399; juin, 398,50 ; juillet, 402 ; août, 400 ; septembre, 398,50 ; octobre, 398,50 ; novembre, 397,50 ; D. 37, 399.50. — **Hausse, 2 fr.**

LIVERPOOL. — **Baisse, 2 pence.**

NEW-YORK. — **Baisse, 12 points.**

Le Réveil Illustré 20 Pages 0.40 paraît le Mercredi EN VENTE PARTOUT

BOURSE DE LILLE DU 30 DÉCEMBRE 1936

VALEURS	C. préc.	C. du J.
CHARBONNAGES		
Albi	437 ..	440 ..
— Par	355 ..	355 ..
Aniche	809 ..	806 ..
Anzin	390 ..	412 ..
Béthune	4220 ..	4250 ..
— 10e	422 50	426 ..
Blanzy	510 ..	520 ..
Bruay	1690 ..	1690 ..
— 10e	167 50	170 ..
Carvin	1223 ..	1225 ..
Clarence	258 ..	260 ..
Com. Fourch	282 ..	285 ..
Courrières	210 50	213 ..
Crespin	35 ..	.. ..
Dourges	523 ..	533 ..
Escarpelle	1380 ..	1416 ..
Frankenholz	18 ..	.. ..
Gouy-Servins	.. ..	.. ..
Lens	302 ..	319 ..
Liévin	164 ..	169 ..
— C 50 %	5015 ..	5053 ..
Ligny-lez-Air	50 ..	.. ..
— Par	98 ..	.. ..
Marles 70e	395 ..	408 ..
Nord d'Alais	215 ..	218 ..
Ostricourt	812 ..	825 ..
Thivencelles	88 50	91 ..
Vicoigne	418 ..	428 ..
METALLURGIE		
Bl.-Misseron	51 ..	53 ..
Ac. Longwy	305 ..	313 ..
Ac. Nord	250 ..	250 50
Sam. et Mse	298 ..	298 ..
Etabl. Arbel	311 ..	.. ..
Chant Fr.	128 ..	128 ..
At. C. N. Fr.	248 ..	393 ..
B. St-Vaast	204 ..	202 ..

VALEURS	C. préc.	C. du J.
Constr. Méc.	182 ..	180 ..
Delat-Frouar	105 ..	104 ..
Den. Anzin	1055 ..	1060 ..
Escaut Capi	400 ..	.. ..
Fives-Lille	715 ..	703 ..
Mar. et Hom	386 ..	388 ..
Nord et Est.	620 ..	628 ..
Mat. Fr.-Bel	1618 ..	1636 ..
Jeumont	342 ..	355 ..
— Par	665 ..	688 ..
Louv. et Rec	1100 ..	1060 ..
Peugeot	555 ..	.. ..
Ryo-Catteau	.. ..	.. ..
St-Am. (F.-L	1630 ..	.. ..
Sen. Maub.	550 ..	573 ..
PETROLES		
Fr.-Polon.	155 ..	.. ..
Grabownika	19 ..	.. ..
— Par	140 ..	.. ..
Lille-Bonnières	190 ..	.. ..
— prior	410 ..	.. ..
Pechelbronn	260 ..	.. ..
Raf. Pet. Nd	87 50	87 50
Silva Plana	125 ..	.. ..
— Par	185 ..	.. ..
INDUSTRIES TEXTILES		
Etabl. Agach	331 ..	342 ..
Cot. St-Quen	89 ..	.. ..
Czentochovi.	297 ..	.. ..
Fil. Fils F	360 ..	350 ..
Industr. Tex	1004 ..	1006 ..
— jouiss	548 ..	550 ..
Le Blan	286 ..	276 ..
Lyon soie at.	220 ..	219 50
Saint-Frères	194 ..	194 ..
Tiberghien	280 ..	290 ..

VALEURS	C. préc.	C. du J.
VALEURS DIVERSES		
Créd.Nd ex.c	316 ..	316 ..
Sofinest	95 ..	95 ..
Un. d. Mine	178 ..	.. ..
Elec. L.-R.-T	151 ..	.. ..
Art. F. et L.	220 50	225 ..
Béthunoise	214 ..	206 ..
El. et G. Nd	390 ..	388 ..
El. Nd-Ouest	665 ..	.. ..
En. El. N. F	311 ..	320 ..
Hersin-Coup	289 ..	292 ..
Billy-Mon. A	355 ..	355 ..
Billy-Mon. P	3150 ..	.. ..
Cim. Boulonj	125 ..	.. ..
O. C. H. d. N	180 ..	168 ..
C. Franç. (n	1890 ..	.. ..
Mat. C. Lots	172 ..	170 ..
Poliet Chaus	535 ..	543 ..
Tuil. Beauv.	526 ..	.. ..
Engr. Auby.	133 ..	133 ..
gl. Verr. sp.	3520 ..	3555 ..
Kali Ste-Th.	1058 ..	1076 ..
Kuhlmann	672 ..	674 ..
Saint-Gobain	1645 ..	1660 ..
C. Libercour	192 ..	192 ..
Gl. An. Anc.	700 ..	.. ..
Asturienne	160 ..	158 50
La Lucette	340 ..	.. ..
Mokt et Had	4950 ..	5000 ..
Tekkah	1255 ..	1255 ..
Zincs Silésie	149 ..	149 ..
Béth. d'Allm	305 ..	.. ..
Bras. C.N.F.	275 ..	.. ..
Moeks-Cord.	524 ..	.. ..
Faïc. St-Am.	705 ..	.. ..
Peyriesac	180 ..	.. ..

OBLIGATIONS. — Département du Nord 1921 6 %, 450; 1936 7 % (Janvier-Juillet), 500; 1931 4 %, (bon 2.000), 1655; 1931 4 % (bon 500), 410; 1935 5 % (remb à 1.000), 410. — Département du Pas-de-Calais 1926 7 %, 490; 1927 7 %, 485; 1929 5 %, 545; 1935 5 %, 800. — Crédit National 1919 5 %, 495; 1920 5 %, 463; 1921 5 %, 505; 1922 6 %, 498; 1923 6 % (Février-Août), 495; 1923 6 % (Avril-Octobre), 495. — Eglises dévastées (Group. de Reconstr.) 1928 6 %, 460; 1928 5 %, 365; 1931 4 %, 730. — Houillères du Nord et du Pas-de-Calais 1927 6 %, 465; Janvier 1931 4 %, 705; Mars 1931 4 %, 710; Juin 1931 4 %, 700; Août 1931 4 %, 715. — Lièvin 1926 7 %, 471. — Eaux du Nord 5 %, 721. — Artésienne de Force et Lumière 1931 5 %, 663. — Gaz et Electricité (Cie Gde) 5.50 %, 803. — Blache Saint-Vaast 1929 5.50 %, 610; 1931 5 %, 845. — Fabrique de Fer de Maubeuge 1920 6 %, 465. — Lilloise de moteurs 1930 5 %, 670. — Senelle-Maubeuge 1930 4.50 %, 675; 1931 4.50 %, 1450. — Alfred Motte et Cie, 4.50 %, 607. — Chigot et Cie 5 %, 490. — Cotonnière de Fives 4.50 %, 590. — Frémaux (Filatures) 5 %, 590. — Nicolle (Etablissements L.) 5 %, 725. — Société de Filatures (Anc. Ets Deurmont et fils), 590. — Baignol et Farjon 1928 6 %, 370. — Brasseries Joseph Vandame 7 %, 480. — Chicorées supérieures (Société Industr.) 5 %, 990. — Eternit 5 %, 990. — Glaces et Verres spéciaux du Nord de la France 4.50 %, 745. — Immobilière de l'Artois 4.50 %, 683. — Industrielle et Agricole de la Somme 6.50 %, 347. — Malteries Franco-Belges 6 %, 830. — Mosaïque